

Géoméga dépose une demande d'extension de bons de souscription

Montréal, le 27 octobre 2016 – Ressources Géoméga Inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX.V: GMA) annonce qu'elle déposera auprès de la Bourse de croissance TSX (la "Bourse") les documents pour effectuer une extension de la date d'échéance de 4 090 638 bons de souscription (les « bons de souscription ») initialement émis dans le cadre de deux placements privés sans courtier (les « placements ») conclus le 3 décembre 2013 (4 711 625 unités) et le 20 novembre 2014 (3 278 111 unités). Chaque unité dans les deux placements susmentionnés est composée d'une action et d'un demi bon de souscription.

Les conditions initiales du placement de 2013 stipulaient que chaque bon de souscription de la première clôture ayant lieu le 4 novembre 2013, et de la deuxième et dernière clôture ayant lieu le 3 décembre 2013, était exerçable en une action ordinaire de la Société à un prix de 0,21 \$ par bon de souscription jusqu'au 4 novembre 2016 et jusqu'au 3 décembre 2016, respectivement.

Les conditions initiales du placement de 2014 stipulaient que chaque bon de souscription de la première clôture ayant lieu le 4 novembre 2014 et de la deuxième clôture ayant lieu le 10 novembre 2014 et la troisième et dernière clôture ayant lieu le 20 novembre 2014, était exerçable en une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ par bon de souscription jusqu'au 4 novembre 2016, au 10 novembre 2016 et au 20 novembre 2016, respectivement.

La Société souhaite prolonger la date d'expiration initiale des bons de souscription de 24 mois supplémentaires comme indiqué dans le tableau ci-dessous, sous réserve de l'acceptation de la Bourse. Il n'y a pas d'autres modifications proposées aux termes des bons de souscription.

Nombre de bons de souscription	Échéance actuelle	Échéance proposée
1 662 500	04-Nov-16	04-Nov-18
164 000	03-Dec-16	03-Dec-18
1 250 166	04-Nov-16	04-Nov-18
625 083	10-Nov-16	10-Nov-18
388 889	20-Nov-16	20-Nov-18

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les

normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 77 433 712 actions ordinaires en circulation.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerman
Président et Chef de la direction
Ressources GéoMégA Inc.
450-641-5119 ext. 5653
kmugerman@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si la législation en valeurs mobilières l'exige.